

REVUE DES REVUES

Collections statistiques (O.N.S., Alger) n° 81, 1999

Principaux résultats de l'exploitation exhaustive, RGPH, 1998 Recensement général de la population et de l'habitat, 1998.

Après quelques définitions portant sur l'habitat (construction, logement...) et sur les catégories de la population (ménage ordinaire, chef de ménage, ménage collectif, population résidente et population résidente absente temporairement), ce document de données présente 262 tableaux répartis en 113 pour le Gouvernorat d'Alger, 80 pour la wilaya d'Oran et 69 pour la wilaya de Constantine. Exposés pour les 57 communes du Gouvernorat du Grand Alger, les 26 communes de la wilaya d'Oran et les 12 de celle de Constantine, ces statistiques démographiques sont ventilées dans les domaines de la population (structures par âge et sexe, situation matrimoniale, situation individuelle, niveau d'instruction, analphabétisme, nature des handicaps...), des ménages (répartition des ménages par âge, situation matrimoniale, chefs de ménage, leur niveau d'instruction...) et des logements (statut d'occupation, type de construction, logements reliés aux réseaux divers...).

Abed Bendjelid

Collections Statistiques, n°83 et 86

Dans la foulée, le n° 83 de cette série de l'exploitation du recensement de 1998 reprend les mêmes tableaux que ceux du n° 80, relatifs aux wilayas du Sud-Ouest (Naâma, El Bayadh, Béchar, Adrar et Tindouf), alors que le numéro 86 porte sur les wilayas de Saïda, Tiaret, Djelfa, M'sila et Biskra.

Abed Bendjelid

Résultats du quatrième recensement général de la population et de l'habitat de 1998. Exhaustif.

Office national des statistiques, CD-ROM, Alger, fév. 2000.

Contenu du recensement de 1998 organisé autour des trois volets de la population, des ménages et des logements. L'accès à l'information s'effectue par le biais d'une division du territoire national en quatre régions : Centre, Ouest, Est et Sud. Ensuite, en accédant à chaque wilaya, le lecteur peut lire toutes les données fournies par commune. Sont utilisables par wilaya et par commune, 14 tableaux relatifs à la population (structure par âge et par sexe, situation individuelle...), aux ménages (6 tab. : ménages ordinaires par commune, sexe du chef de ménage...) et aux logements (5 tab. : logements occupés selon le type de construction, proportion de logements inoccupés...).

Les utilisateurs peuvent demander d'autres tableaux. Le prix de ce cd-rom est fixé à 500 dinars : consulter le site web suivant : www.ons.dz.

Abed Bendjelid

Collections statistiques (Office national des statistiques, Alger)

n° 80, 180 p., 51 graphiques, 1999.

Les principaux résultats du sondage au 1/10° du recensement général de la population et de l'habitat de 1998.

Il faut relever les grandes tendances de la démographie algérienne : le taux d'accroissement annuel moyen est de 2,28% entre 1987 et 1998 alors qu'il était de 3,06% entre 1977 et 1987... et de 3,21% durant la période inter censitaire 1966-1977. Par ailleurs, l'amorce de ce changement est visible à travers la forme de la pyramide des âges, le recul de la fécondité qui chute de 4,68 à 4,14, l'accroissement de l'âge moyen du mariage de près de 4 ans pour les hommes comme pour les femmes... En outre, le degré enregistré dans les niveaux d'équipement des logements branchés aux divers réseaux est notable (électricité : 84,6%, eau : 70,8%, assainissement : 66,3%, gaz naturel : 30,2%). Les données statistiques relatives aux structures démographiques sont fournies par 153 tableaux selon chaque wilaya et en fonction des sept volets que sont la population, les handicapés, la fécondité, la scolarisation, l'analphabétisme, les ménages ordinaires et les logements. Malheureusement, aucun tableau n'expose la situation de la population active, occupée ou sans travail.

Abed Bendjelid

Idara, Alger (Ecole nationale d'administration)

Vol. 10, n°1, 2000

Cette nouvelle livraison de la revue de l'E.N.A. nous propose pas moins de quatorze articles (6 en langue arabe, 8 en langue française) auxquels il faut ajouter 7 comptes rendus.

Parmi tous ces travaux aussi importants les uns que les autres, on peut signaler, parce qu'ils posent le même problème du fonctionnement de l'Etat et du rôle des hauts fonctionnaires dans le fonctionnement de l'administration, les articles de H.Cherhabil [*Les contributions de l'E.N.A. à la formation d'une culture et d'une éthique du service public*], Ch. Bennadji [*Les rapports de l'administration et de l'administré en droit algérien : l'impérative codification*], B. Yellès-Chaouch [*La relation gouvernement- administration en droit*].

L'E.N.A. a-t-elle favorisé l'émergence d'une culture d'Etat ? A-t-elle inculqué le sens du service public aux futurs fonctionnaires ? C'est ce à quoi s'est efforcé de répondre H. Cherhabil. Cette culture de l'Etat a-t-elle permis de développer une vision dynamique et moderne des relations entre l'administration et les administrés ? A partir -entre autres- d'un document important produit par les

services du ministère de l'intérieur et intitulé « La bureaucratie : manifestation et enjeu, novembre 1987 », et de quatre instructions ministérielles, Ch. Bennadji commente les dispositions du décret n°88-131 du 4 juillet 1988. Il faut croire que cette culture d'Etat s'est quelque peu perdue au point qu'il faut un décret pour rappeler qu'on ne peut convoquer un citoyen la nuit et qu'il faut lui accorder un délai de 48 h. pour répondre à une convocation ! Les rédacteurs de ce décret ont certainement fait montre de grande générosité, mais force est de constater qu'aujourd'hui (en fait, même depuis hier) ce texte appartient à la jeune histoire administrative qu'il faudra bien écrire un jour. Histoire des occasions perdues. Parmi les premières occasions perdues, il faut relever la non-publication du document de novembre 1987 sur la bureaucratie et la disparition du Recueil des actes administratifs du ministère de l'intérieur qui aurait pu porter à la connaissance des administrés ces centaines d'instructions et de circulaires qui les concernent. Et si ce décret est important, c'est peut-être parce qu'il illustre la crise de l'administration ?

B. Yellès Chaouch tourne son regard de l'autre côté, celui des relations entre administration et gouvernement en posant le problème de l'autonomie de l'administration par rapport au pouvoir politique. Faut-il regretter que ce travail qui se veut réflexion théorique ne fasse aucune allusion à un cas concret ?

Une petite remarque d'ordre pratique. Peut-on suggérer aux éditeurs de marquer typographiquement la différence entre les études et les autres rubriques : comptes rendus, actualité juridique, etc. et les rendre ainsi plus visibles.

Fouad Soufi

**Annales Histoire, Sciences Sociales,
n° 1 janvier février 2000**

Trois gros dossiers dans ce numéro.

Un article essentiel de Paul Veyne : [*Le sacré et le profane dans la religion gréco-romaine. Inviter les dieux, sacrifier, banqueter. Quelques nuances de la religiosité gréco-romaine*]

Le corps dans la Première Guerre Mondiale : Une approche nouvelle de la guerre nous est présentée: « *Nous avons choisi un des thèmes les moins défrichés de l'expérience de guerre de 1914-1918 et des représentations qui lui sont liées : celui de la souffrance des corps et de la douleur psychique.* » expliquent Annette Becker et Stéphane Audouin-Rouzeau dans leur présentation.

Quatre études sont ainsi réunies : Stéphane Audouin Rouzeau, [*Corps perdus, corps retrouvés. Trois exemples de deuils de guerre*] ; John Horne [*Corps, lieux et nation : la France et l'invasion de 1914*] ; Léonard V. Smith [*Le corps et la survie d'une identité dans les écrits de guerre français*] et Annette Becker [*Guerre totale et troubles mentaux*].

Les initiateurs de ce dossier se revendiquent de Marc Bloch et de son article paru dès 1921 dans la *Revue de synthèse historique* sous le titre : « *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre* » : « *Il ouvrait en effet vers une forme d'historicisation du premier conflit mondial qui n'a été mise en oeuvre et ne s'est vraiment imposée chez les spécialistes d'histoire contemporaine que depuis une décennie environ... Mais des leçons restées longtemps inaperçues*

par la nouveauté de leur thème et de leur traitement et qui s'étaient perdues. »

A partir d'une notion qu'ils reconnaissent tout autant difficile à cerner que controversée, celle de « *culture de guerre* », définie « *comme la manière dont les contemporains du conflit ont représenté et se sont représentés la guerre* » c'est-à-dire comme « *l'ensemble des pratiques, des attitudes, des attentes, des créations artistiques et littéraires* », les historiens ouvrent un nouveau regard sur ce conflit.

Les historiens sont conscients du risque qu'ils prennent. Ils se tournent ainsi vers l'étude de ce qui a été le moins travaillé dans ces histoires de guerre : celui des souffrances du corps. « *L'histoire de la guerre autant et plus que toute histoire est d'abord histoire du corps. Le combat et la mort, l'invasion, l'occupation, la déportation, constituent autant d'expériences de marques sur les corps. Le deuil des morts à la guerre est d'abord, pour ceux qui survivent, expérience du manque du corps de ceux qui sont tombés. Cette « corporalité » des souffrances de guerre, de leur expérience intime, certes, mais aussi de leur spectacle visuel, auditif, olfactif, est évidemment inséparable de la douleur psychique* » écrivent A. Becker et S. Audoin-Rouzeau.

La question, pour nous, se pose pour savoir si ce type d'histoire a un avenir chez nous. La violence de la conquête, les conséquences, autres que politiques, de la Première Guerre Mondiale sur la santé mentale et physique de ceux qui se sont retrouvés sur le front au sortir de leur douar, mériteraient, un jour, l'attention de nos chercheurs. Ce questionnement pourrait être ouvert aux autres conflits (Guerre de Crimée, ..., Deuxième Guerre Mondiale, Guerre d'Indochine...) et à la Guerre de libération nationale.

Complètement enfin ce numéro deux articles regroupés sous l'intitulé : ***Enquêtes et ethnographie, France et Russie (fin 18^{ème} siècle)***. André Burguière [*La centralisation monarchique et la naissance des sciences sociales. Voyageurs et statisticiens à la recherche de la France à la fin du 18^e siècle*] et Alessandro Stanziani, [*Les enquêtes orales en Russie, 1861-1914*]

Fouad Soufi

Annales. Histoire, Sciences Sociales **n° 2 mars avril 2000**

Trois dossiers : ***Fabriquer la statistique (URSS et France)***, qui poursuit en quelque sorte le numéro précédent et Alain Blum [*La purge de 1924 à la Direction centrale de la statistique*] montre la difficulté de dire le chiffre ; ***Texte et paratexte au Moyen-Âge*** avec une belle analyse d'histoire culturelle de Houari Touati, [*La dédicace des livres dans l'Islam médiéval*] qui fait la démonstration des similitudes des pratiques culturelles dans la production des livres en pays d'islam et en Europe et enfin ***Figures d'auteurs. Musique et littérature, France, 17^e- 20^e siècles.***

Fouad Soufi

**Annales Histoire, Sciences Sociales,
n° 3 mai-juin 2000**

Lectures et réceptions d'une oeuvre

Éric MAIGRET, [*Les trois héritages de Michel de Certeau. Un projet éclaté d'analyse de la modernité*]

En posant le problème de l'unité dans l'œuvre de Michel de Certeau, l'A. passe en revue les multiples écrits dispersés dans des champs de recherche, des disciplines et des pays différents et surtout certaines de leurs réceptions. Il s'agit de montrer que de cette œuvre se dégage un projet d'analyse de la modernité. Ces trois grands héritages seraient l'épistémologie de l'histoire, l'histoire de la mystique, comme manifestation de la sécularisation, et une nouvelle théorie des croyances et des pratiques.

Parmi ses œuvres, trois titres essentiels : *L'écriture de l'histoire* (1975 puis 1984), *La fable mystique* (1982) et enfin *L'invention du quotidien* (1980 puis 1990). Œuvres majeures auxquelles, il est vrai, il faut ajouter *La faiblesse de croire* (1987) Pour E.M., l'extraordinaire diversité des engagements théoriques et empiriques de Michel de Certeau déconcerte encore...l'œuvre se réclame du métier d'historien et aborde de front le problème de la production du savoir.

L'œuvre de Michel de Certeau se situe, ainsi, dans tous les débats qui secouent la communauté historique française. Elle aura été différemment reçue. Ses positions ne laissent personne indifférent. Elles l'éloignent du relativisme historique de Paul Veyne, elles l'opposent à Michel Foucault et lui valent des reproches de Paul Ricoeur qui aurait estimé cette histoire *trop linéaire, trop mécanique*. La Nouvelle Histoire reprend cet examen permanent des instruments et des jeux d'échelle quand pour d'autres estiment y voir le déclin d'une discipline sans ambition d'ensemble.

E. Maigret insiste sur la destinée de *L'invention du quotidien* qui « *a eu un impact considérable sur les sciences humaines... en offrant une alternative au marxisme, au structuralisme et à leurs croisements sans toujours s'inscrire en rupture avec leurs apports.* » Cette influence s'est exercée en France mais également aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne surtout et principalement dans le champ de la culture et de la communication (les *Cultural Studies*).

L'histoire face à l'archéologie. Nature de l'objet, structure du paysage

A la suite de la présentation de Philippe Braunstein, quatre études poursuivent les journées organisées en 1998 à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales sur le thème « Archéologie et histoire de la civilisation matérielle ».

La présentation de Ph. B. est une véritable leçon pratique. Elle montre comment certaines recherches novatrices, parfois sur les confins, « *renouvellent des secteurs de la connaissance et périment quelques certitudes.* » Cette recherche est faite de ces « *allers et retours féconds entre les objets matériels - du déchet à la muraille - les sources documentaires de la peinture de vase au contrat notarié - et les silencieuses révélations des paysages et des machines.* » Car il s'agit autant de l'élargissement du corpus documentaire, de son questionnement que

des rapports entre des disciplines éloignées peut-être par leurs objets mais proches par leurs préoccupations.

L'histoire des techniques dans la sidérurgie lorraine fournit à Ph. Braunstein un excellent exemple. Mise en relation avec une enquête sur le terrain et des recherches de laboratoire, [*analyse physico-chimique des minerais et scories prélevées sur 150 sites de production et de réduction en bas fourneau entre les XIVe et XVe siècles*], elle montre certes comment « *s'est effectué le passage de la sidérurgie directe à la sidérurgie indirecte, c'est dire, pour simplifier, du bas fourneau réducteur au haut fourneau associé à l'affinerie, qui produit de la fonte et la transforme en fer.* »

Histoire de la vie matérielle et archéologie pratique se retrouvent et se complètent dans le souci de la description technique exhaustive et ces fragments de toute nature qu'on n'a pas encore su interroger et qui deviennent alors intelligibles. Les sciences exactes du laboratoire, aident l'histoire et l'archéologie à éliminer des hypothèses et d'affiner la précision du discours.

Le terrain restitué, alors, aux sources documentaires leur véritable position, témoignages épars dont le contexte s'est effacé, ou indications concentrées sur un espace trop étroit. De la même manière que les palais des riches, les marchés et les ports sont toujours essentiels pour tracer les contours d'une civilisation matérielle, l'archéologue fait surgir du sol la vie de l'homme sans qualités.

Avec les textes de Philippe Leveau : [*Le paysage que les époques historiques, un document archéologique*] et de Michel Gras [*Donner un sens à l'objet*], la conception de l'archéologie classique, celle qui a pour objectif le dépouillement des archives du sol est complètement remise en cause. (La formule est de Philippe Leveau).

Depuis une vingtaine d'années -depuis la publication en 1982 d'un numéro spécial des *Annales* sous le titre « *le document : éléments critiques* »-, l'approche archéologique du paysage aux époques historiques a considérablement changé, nous rappelle Ph. Leveau. Deux nouvelles manières d'aborder l'occupation du sol s'imposaient : « *La première ... concerne la production du document étend aux périodes historiques l'approche paléo- environnementale pratiquée par les pré- et protohistoriens. La seconde porte sur l'interprétation des données de prospection et fait appel aux méthodes de l'analyse spatiale.* » Ph. Leveau fait une sorte de bilan historiographique de l'évolution des recherches archéologique. Trois étapes sont distinguées. En France, la recherche archéologique a d'abord été pratiquée par des historiens pour la recherche des cadastres fossiles datant de la période antique. Il s'agissait alors d'écrire une histoire de l'appropriation du sol par Rome. Les prospections archéologiques et les grandes opérations d'archéologie préventive ont permis de multiplier les sondages et de réaliser le décapage de grandes surfaces. Une troisième étape a été marquée par l'intégration de l'archéologie environnementale. Celle-ci fait appel aux géomorphologues pour l'étude des modelés et aux paléobotanistes pour l'histoire de la végétation naturelle et cultivée. Mais le rapprochement le plus important se fait avec les géographes spatialistes. Et Ph. Leveau, à partir de l'histoire des

paysages dans la vallée des Baux, mais également à partir de prospections archéologiques plus anciennes effectuées dans l'arrière-pays de Chersell (les Béni-Menacer), montre comment s'opère cette convergence au plus grand profit la connaissance historique.

Donner du sens à l'objet, propose Michel Gras. Ces objets que le regard traditionnel enferme dans une dimension artistique, sont aussi des objets signifiants inscrits dans l'échange et du don, ou dans l'étude des circuits parcourus jusqu'à leur usage définitif. Aussi leur est-il reconnu, de plus en plus, l'intérêt de témoigner sur un système technique. Ils peuvent aussi, grâce à des observations textuelles, devenir traces de comportements d'individus et de groupes. Il est temps de leur donner du sens. Entre une archéologie spéculative et une archéologie « *formaliste (qui observe les formes)* », il y a place pour une *archéologie qui remet les objets en relation avec les hommes* » conclut Michel Gras.

De la même manière, c'est par l'examen d'objets matériels en situation que l'on accède à la séquence reconstituée de gestes rituels. Pour John Scheid, [*Pour une archéologie du rite*], les recherches sur les religions qui ont exploité pendant des siècles les documents écrits paraissent stagner. De plus explique-t-il, elles n'évoquent qu'exceptionnellement l'élément central des religions antiques : les rites. Les progrès accomplis par l'archéologie des sanctuaires et des nécropoles ouvrent une voie très prometteuse. L'archéologie des sépultures et des pratiques introduit à une lecture dynamique des sources documentaires.

Fouad Soufi

Genèses . Sciences sociales et histoire

n°39, 2000

Entreprises et Société à l'Est (en fait l'ex-URSS, l'ex-RDA et la Pologne) est le thème principal de ce numéro.

Jean-Paul Depretto: [*Un grand chantier du premier plan quinquennal soviétique: Kuznetskstroï*] et Sandrine Kott: [*Collectifs et communauté dans les entreprises de RDA: limites de la dictature ou dictature des limites?*] s'interrogent sur le fonctionnement de ces entreprises.

A partir des sources imprimées et des archives sibériennes, J.P. Depretto essaie de montrer comment la construction du combinat métallurgique de Kuznetsk, parce qu'elle a fait appel à des ouvriers de statut juridique différent (*salariés libres, des détenus, et des colons spéciaux (« koulaks »*), a empêché la constitution d'une classe ouvrière unifiée, s'affirmant face aux autorités. Sandrine Kott part de l'idée que la grande entreprise collectivisée est le lieu privilégié d'observation des fonctionnements sociaux dans l'ex-RDA. Elle met en évidence « *l'importance des liens de nature communautaire qui se greffent sur des collectifs de toutes sortes qui organisent les individus dans les «entreprises du peuple» de l'Allemagne de l'Est* ». Le régime utilisait ces collectifs pour exercer son pouvoir de mobilisation, de contrôle et de discipline. Nathalie Moine:

[*Fabriquer une élite: patronage féminin et services sociaux dans l'entreprise soviétique des années 1930*], s'intéresse à l'action du mouvement des « *épouses des ingénieurs et du personnel technique* » entre le milieu des années 1930 et le début de la guerre. Elle montre comment l'évolution de ce mouvement qui présente pourtant une ressemblance troublante avec les mouvements de patronage occidentaux, diverge de celui de l'entreprise occidentale.

A partir d'enquêtes conduites dans des cimenteries de Pologne en 1997 et 1998, François Bafoïl montre comment la classe ouvrière de type soviétique a ainsi été la « *grande perdante* » des transformations initiées en 1990 ». Elle aura ainsi perdu son autonomie et avec le changement des droits de propriété, les représentations comme les statuts sociaux ont été profondément remodelés.

Quatre autres articles accompagnent ce dossier.

Gérard Chevalier: [*L'entrée de l'urbanisme à l'Université: la création de l'Institut d'urbanisme (1921- 1924)*] s'interroge sur les conditions qui ont prévalu lors de la création de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris et les enjeux sociaux.

Alain Desrosières expose dans son article intitulé [*L'histoire de la statistique comme genre: style d'écriture et usages sociaux*] la production des instituts nationaux de statistiques, la genèse des outils de collecte et de mise en forme des données statistiques.

Comment selon Jean-Michel Chapoulie: [*Enseigner le travail de terrain et l'observation: témoignage sur une expérience (1970-1985)*], s'est mis en place un enseignement tourné vers le travail de terrain ? Cet article est un témoignage sur ce qui a probablement été le premier exemple, en France, de cette expérience.

Charles Gadéa et Charles Soulié, présentent dans [*Réflexions sur une expérience d'initiation à la recherche en sociologie à l'Université (1994-2000)*], une seconde expérience pédagogique récemment mise en œuvre avec des étudiants de licence de sociologie à l'université de Rouen. Cette expérience consiste à familiariser les étudiants avec le travail de terrain en les envoyant une année durant mener une recherche originale.

Fouad Soufi

Population et Sociétés

Bulletin d'information de l'INED

n° 359, juillet-août 2000

***Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité* par B.H. Ouadah et J. Vallin**

Approche comparative de la transition démographique en Algérie, en Tunisie et au Maroc où la baisse de la fécondité s'est accélérée durant les dix dernières années. En dépit de la réalité complexe de chaque pays, les auteurs tentent de suivre les rythmes de la fécondité en tenant compte des politiques, parfois contradictoires, des pratiques appliquées dans un même pays et, c'est le cas de l'Algérie Après la baisse de la fécondité en Tunisie d'abord, au Maroc ensuite, en Algérie enfin, celle-ci s'expliquerait par l'évolution de chaque économie et de chaque société ; les indicateurs de mesure se rapportent d'une part à l'âge tardif

du mariage des femmes et d'autre part à chaque politique nationale menée qui a permis, d'une façon modulée, une large diffusion de la contraception.

Abed Bendjelid

Prologues : revue maghrébine du livre – Casablanca – 2000.

Le dossier *Ethnique islamique et fondements de la démocratie* publié par la revue, contribuera sans doute selon ses promoteurs à «initier un processus de discussion large et serein, en vue de soumettre les différentes opinions à l'épreuve de la critique».

Ont contribué à ce dossier plusieurs auteurs venus d'horizons divers afin d'aborder les principaux qui relèvent : des droits de l'homme entre l'universel et le spécifique, la *Sharia* et droit positif, l'éthique, les cultures et la démocratie. A travers cette publication, Prologues compte contribuer à la promotion de la lecture de la réflexion et synthétiser les débats qui secouent actuellement les sociétés musulmanes.

Ont participé à ce débat, plusieurs auteurs, dont on peut citer les noms : Edgar Pisani, Thierry Hentsch, Mohamed Benbachir Hassani, Mohamed Abid Al Jabiri, Mohamed Chahrour, etc . Sous le titre de :[*Droits de l'Homme, lent et nécessaire apprentissage*], Edgar Pisani aborde les droits de l'homme dans leur historicité en Occident et dans la civilisation islamique. Quant à Mohamed Abed El Jabiri, il porte le problème de l'ordre des valeurs dans la culture arabo-islamique en questionnant les catégories de la Justice et de la *Choura* dans l'aire arabo-musulmane en les comparant au concept de la démocratie et la justice chez les anciens Grecs.

Mohamed Daoud

**Revue française d'administration publique,
Institut International d'Administration Publique, Paris
n° 91, juillet-septembre 1999
*L'administration de la sécurité***

Dans leur introduction, Jacques Chevallier, Professeur à l'Université de Paris II Panthéon-Assas et Jean-Jacques Gleizal, Professeur à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, Centre d'études et de recherche sur le droit et l'administration publique (CERDAP), soulignent que dans le processus général de redéploiement et de restructuration des activités régaliennes de l'Etat, la police est entrée dans une phase de changements dont témoigne l'intitulé même de ce numéro; l'activité de police se trouve désormais englobée dans une problématique plus large de la sécurité, dont les implications sont multiples.

Les contributions sont regroupées autour de quatre axes qui correspondent à autant de préoccupations:

1- de la police à la sécurité ou comment s'opère en France et en Europe, le passage à une nouvelle politique de la sécurité par le recentrage sur les attentes des citoyens du système traditionnel de police. Le système de sécurité ne concerne plus seulement la protection de l'Etat et des institutions. D'où la

nécessité d'une reconfiguration du dispositif administratif. C'est ce qu'essaient d'exprimer d'abord M. Jean-Jacques Gleizal, [*La sécurité : une nouvelle politique*] qui après avoir présenté les grandes étapes de l'évolution des politiques sécuritaires dans le contexte de la construction de l'Europe de la Sécurité, estime qu'en France « *l'introduction de changements dans le champ de la police et de la sécurité se heurte à des obstacles qui bloquent souvent les évolutions nécessaires. Il faut donc réfléchir sur les rapports entre politiques et acteurs* », puis les autres auteurs : M. Philippe Melchior, Directeur de l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure (IHESI) [*La construction d'une nouvelle doctrine de sécurité*], MM. Eric Chalumeau, Commissaire divisionnaire de la police nationale, chef du département ingénierie et conseil de l'IHESI, et Patrick Glorieux, Commissaire principal de la police nationale, chargé de mission du Centre d'Etude et de Prévision [*L'expertise en matière de sécurité*] ; Philippe Robert, Directeur de recherche au CNRS (GERN), [*Éléments pour une sociologie de l'insécurité*] et M. Frédéric Ocqueteau, Chargé de recherche au CNRS (Groupe d'analyse des politiques publiques), directeur des recherches à l'IHESI [*Le secteur de la sécurité privée - structuration économique-politique*].

2- Mais il faut reformuler la méthodologie du maintien de l'ordre et développer à coté des missions traditionnelles de maintien de l'ordre des missions nouvelles d'inspection, d'audit et d'expertise. Cette redéfinition de l'organisation et des acteurs est présentée par M. Olivier Renaudie, Allocataire-moniteur à l'Université de Paris II Panthéon-Assas (CERSA-CNRS) [*La police et les alternances politiques*] ; M. Jean-Louis Loubet Del Bayle, Directeur du Centre d'études et de recherches sur la police de l'I.E. P. de Toulouse : [*L'état du syndicalisme policier*] M. Frédéric Renaudin, Allocataire de recherche à l'Université de Paris II Panthéon-Assas (CERSA-CNRS) : [*L'inflexion des missions de l'inspection générale de la police nationale: l'audit*] ; M. Jean-Charles Froment, Maître de conférence à l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble, chercheur au CERDAP : [*Le maire et la sécurité*] ; M. Didier Bigo, Maître de conférence à l'I.E.P. de Paris, chercheur associé au CERI : [*Vers une Europe des polices ?*]

3- Parmi les témoignages, relevons celui de M. Maurice Grimaud : [*Police et politique - souvenirs d'un préfet de police*]. Maurice Grimaud a été directeur général de la sûreté nationale, de 1963 à 1967, préfet de police de 1967 à 1971 (en plein mai- 68) puis directeur de cabinet et conseiller du ministre de l'Intérieur entre 1981 et 1984. Après l'évocation de cinq préfets de police pris dans la tourmente d'évènements exceptionnels, dont Maurice Papon en 1958, Maurice Grimaud rapporte comment sa culture du service de l'Etat l'a amené à bien gérer et comprendre les rapports entre la sécurité et la politique. Enfin, M. Jean-Michel Belorgey, Conseiller d'Etat [*Le destin d'un rapport*] et M.M. Bernard Deleplace, ancien secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), et André-Michel Ventre, Secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCI-IFPN) : [*Les syndicats de policiers et le rôle de la police*] nous donnent leur témoignage de

leur action.

4- Enfin, sept articles font le point sur les politiques de sécurité et les tentatives de solution des violences urbaines et, de la délinquance juvénile tant en France qu'au Royaume Uni, aux Etats-Unis, au Canada et en Belgique.

Fouad Soufi

Revue française d'administration publique

N° 92 octobre-décembre 1999

L'administration de la monnaie

Ce numéro est consacré au passage à l'euro et à ses conséquences tant sur la population que sur les banques. Comment préserver l'indépendance de la Banque Centrale Européenne ? Comment assurer la stabilité financière et quel peut être le rôle de la banque des règlements internationaux ? Enfin sont présentées, deux études sur la politique monétaire britannique et celle de la Réserve fédérale américaine

Fouad Soufi

Revue française d'administration publique

N° 93, Janvier-mars 2000

Regards d'outre-manche sur l'administration française. Hommage à Vincent Wright (1937-1999)

L'hommage que la revue rend à Vincent Wright permet de retrouver certains articles de ce spécialiste de l'administration française. La présentation de l'œuvre de Vincent Wright est due à Sodhir Hazareesingh et Karma Nabulsi : *Un jacobin ambivalent : Vincent Wright, historien politique de la France moderne.*

Auteur d'une vingtaine d'ouvrages et de quelque cent cinquante articles tant en français qu'en anglais, publiés dans différentes revues en France et au Royaume-Uni, Vincent Wright s'est imposé comme l'un des plus grands spécialistes de la vie politique européenne et française moderne. Le fil conducteur qui traverse son œuvre, nous expliquent S.H. et K.N. est « *l'attention portée au pouvoir politique et administratif, les lieux où il s'exerce, aux institutions qui le relaient aux individus et aux groupes qui en sont dépositaires...* » D'où son intérêt pour la vie politique locale qui lui permet de mettre en évidence les limites du pouvoir central. « *Son intérêt pour le niveau local provenait aussi de la conviction qu'en France (son terrain de recherche de prédilection), l'expérience politique collective ne pouvait se contenter de l'observation de l'épicentre parisien* ». A travers l'étude des institutions françaises, le corps préfectoral et le Conseil d'Etat, V.W. montre que le développement de l'Etat français au XIXe siècle est marqué « *par la discontinuité et les contraintes.... Les généralisations sont dangereuses* ». Avec l'Etat et ses institutions, avec le pouvoir administratif et sa réalité, l'étude des élites et leurs rapports avec le pouvoir constitue le troisième champ d'intérêt de V.W.

La R.F.A.P. reprend, donc, sept articles. Cinq portent sur la Ve République, l'Etat et les rapports entre l'administration et la politique, le mythe et la réalité de l'Etat administratif, l'Etat de droit, le régionalisme et les paradoxes de l'administration française, une dizaine sinon plus. Fièrre et de son particularisme et de son universalisme, l'administration française «*se présente comme une force unique et unifiée...* (alors) *qu'elle se révèle dans sa fragmentation interne* ». L'Etat se veut garant de l'intérêt général alors que se développent des Etats dans l'Etat par la grâce des dérogations, par l'application inégale de la loi (V. W. se dit choqué que «*des groupes violents qui agissent dans l'illégalité demeurent impunis* »), la pratique du «*fusible* » (le préfet qui saute pour soulager la tension). La toute puissance des syndicats dans l'administration publique dans un pays qui possède l'un des taux de syndicalisation des plus faibles n'est pas le moindre des paradoxes. Mais le plus important aux yeux de V. W. est certainement les virulentes critiques que provoque cette même administration en France même et surtout le système ENA. Mais autre paradoxe, ces critiques finissent par baliser le chemin qui conduit au pouvoir politico-administratif (L'ENA) ou économique (Polytechnique). Plus le système est critiqué, plus il est apprécié par les candidats à la voie royale.

Même si l'on ne peut pas toujours partager certaines hypothèses, le transfert (héritage ?) de certaines traditions françaises dans un pays comme le notre, rend rafraîchissante la lecture des travaux de Vincent Wright. Elle nous montre comment chez nous, la politique déconcentration administrative a inéluctablement conduit vers l'hyper-centralisation de la décision (cf. les rapports entre le ministère chargé de l'habitat et les OPGI, les rapports entre le ministère de l'intérieur et le wali, entre le wali et le président de l'APC). Enfin comment ne pas faire un rapprochement entre l'échec de la première ENA qu'analyse V.W. et la fin peu glorieuse de l'ENSAG ?

Fouad Soufi

Urbanisme - n° 310, janvier- février 2000

Le dossier de ce premier numéro de l'année 2000, est consacré à Paris. La ville la plus étudiée depuis la création de la revue en 1932 est revisitée sous une nouvelle démarche thématique. Dans son éditorial, Thierry Paquot s'en explique et annonce les perspectives d'un changement qui consiste à partir du général afin d'aller, au fil des prochains numéros, au(x) particuliers(s).

L'une des ambitions était de structurer le débat en associant le maire de la capitale, mais elle s'est avérée difficile devant le refus inattendu de ce dernier. Un épisode fâcheux pour lequel l'attention du lecteur est suscitée. Passons !

Une série d'articles ponctuée d'entretiens nous éclairent sur l'échelle des enjeux et des politiques qui gèrent cette ville. Sur les problèmes de gestion, [*Périmètres et pouvoirs administratifs*] de Jean-Pierre Chauvel soulève la question : *Qui décide ? Les échelles du territoire parisien* par Elsa Martayan nous propose un problème de rénovation urbaine à partir d'un questionnement qui cherche à traiter le dilemme d'une vision d'ensemble et de la préservation des spécificités

au sein de la ville. François Grether renoue avec [*Les quais de la Seine*] en rappelant la singularité de l'espace et des activités qui s'y développent. Sous le titre évocateur [*Du périphérique au Ring*], Jean-Patrick Fortin examine la relation entre le centre et la périphérie en cherchant de savoir comment la «coupure» pourrait devenir «suture» ?

Le point de vue de David Mangin consiste à analyser l'hétérogénéité des tissus qui composent la ville. [*Tableau de Paris fin de siècle*] illustre son approche en tentant de montrer quelques aspects positifs pour pouvoir accueillir l'imprévu et le différent tout en se préservant des ghettos. Gérard Lacoste enchaîne sur [*Le devenir du logement social*] et se questionne sur la place qu'il occupe de nos jours dans la capitale. Un parcours historique à partir des premiers débats sur l'habitat ouvrier, permet de situer et de comprendre une évolution qui nous mène aux grandes ambitions du XXIème siècle. [*Les à-côtés de la rénovation*] par Hacène Belmessous donne un regard particulier sur les banlieues françaises. En abordant l'exemple de la Goutte d'Or, il réproue la vision qui impute leurs formes urbaines à leurs «difficultés» et montre plutôt le rôle des politiques à leur égard. Deux autres quartiers, Belleville et la Moskowa sont décryptés par Sonia Fayman qui offre une lueur d'optimisme au vu des résultats observés suite à la question de ce [*Que peuvent les associations d'habitants ?*] Les entretiens avec Nathan Starkman et Philippe Panerai puis avec Michel Charzat nous donnent des enseignements d'une part sur le rapport parcellaire/ aménagement urbain, et d'autre part élu / administré.

En rubrique Magazine, il nous intéresse de retenir sur l'Algérie ce que nous rapportent Jean-Michel Bossu, Alain Borie et Xavier Dousson du [*projet le Centre Saint-Réparatus à Orléansville*]. Il a été réalisé par Jean Bossu en 1959-1962 et représente une sorte d'unité d'habitation horizontale qui donne l'idée traditionnelle de gabarit continu comme principe de base de la composition urbaine. La portée de cet exemple se traduit par les référents culturels et esthétiques profondément imprégnés par l'art oriental mais dont les principes relèvent d'une culture corbusienne toujours sous-jacente. A l'instar de cet exemple dont l'architecture est à la fois trop personnelle et trop profondément contextuelle pour être transposable, serait-il sans doute enrichissant d'examiner ce qui constitue un pan de notre patrimoine architectural et ce qu'il en est advenu.

Ammara Bekkouche

Urbanisme,
n° 311, mars- avril 2000-
Dossier : Vieillir en ville.

Le dernier âge que la société trie en deux catégories : «les bons» d'un côté et les «malades» de l'autre, est ici soumis à l'observation et l'analyse. A partir de données chiffrées classées sous la rubrique «*Poids et mesures*» Thierry Paquot note la mutation du concept de vieux pour rappeler aux urbanistes que la conception de la vie urbaine demande à être ménagée plutôt qu'aménagée une fois pour toute. Un acte de remémoration pour interpeller les architectes,

urbanistes et autres aménageurs de la ville pour cette partie de la société dont le nombre est en accroissement.

Trois entretiens donnent la dimension de ce qui peut être renouvelé en matière d'urbanisme et d'architecture, [*Les seniors de la ville*], avec Jacques Huguenin, [Demain l'urbain], Patrick Lusson et [*Alternatives au «mouroir»*] Irène Sipos. Une recherche d'originalité est donc rendue nécessaire pour se préparer à d'autres problèmes d'organisation de l'espace en tenant compte non plus des classes mais des âges d'une part puis de la proximité des services et des lieux de loisirs d'autre part. L'accessibilité figure parmi un des critères pour atténuer l'inégalité dans les pratiques des lieux, Franck Bodin : [*Une ville qui accueille*]. Certains architectes et urbanistes ont en effet déjà convenu de l'exigence à concevoir des aménagements adaptés (logements, transports...) afin que les incapacités de l'âge ne deviennent des handicaps : Philippe Dehan : [*Les territoires urbains du troisième âge*]. Une autre groupe de vieux, celui des immigrés est intégré à la réflexion : Xavier Vandromme : [*Non retour au pays natal,*] et ajoute à ce débat sur les vieux de la ville, un geste de générosité et de lucidité à leur égard en notant que le déracinement d'un milieu (la maison, le quartier, la ville) est aussi un facteur d'inconfort. L'entraide, la famille, le voisinage, les liens sociaux sont à considérer comme des ressources pour leur bien-être (Bernard Cochemé, Philippe Dehan, Philippe Louchard, Christine Patron).

Pour ceux qui s'intéressent à la question des villes nouvelles en Algérie, Sabine Jossifort urbaniste et aménageuse propose les résultats d'une étude [*Les villes nouvelles d'Algérie*]. Elle entreprend l'analyse de localisation des villes nouvelles dans le temps et dans l'espace du territoire algérien en se basant sur des données datant du Plan Hanning en 1955 et qui évoluent à celles de 1995. Ces dernières concernent le rapport *Demain L'Algérie: l'état du territoire, la reconquête du territoire* publié par le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Sa tentative consiste à répondre à une double problématique : accueillir le trop plein de la population de la capitale et peupler pour les dynamiser, les régions pauvres des Hauts Plateaux du Sud.

Ammara Bekkouche

Urbanisme

n°312, mai-juin 2000

Dossier : Villes privées

Dans son éditorial Thierry Paquot propose l'expression villes privatisées plutôt que privées sur la base d'exemples observés un peu partout dans le monde et du remarquable essai de Evan McKenzie, Privatopia. La privatisation peut concerner des gammes de revenus, de populations, générations, couleurs, sexes, confessions etc... avec pour même résultat: exclure le non-désiré et empêcher de faire "société". Comme spécimen, il rapporte celui de Radburn, cette cité jardin en son temps où la privatisation atteint le secteur de l'organisation municipale ce qui pourrait affecter dangereusement la démocratie.

Une enquête de Hacène Belmessous [*France : ségrégation haut de gamme*] sur

la privatisation de l'espace public en France montre qu'il s'agit d'un phénomène récent et encore embryonnaire. C'est le cas notamment du Parc de Maison-Laffite, une ville dans la ville et qui se justifie par l'argument sécuritaire. Il devient un véritable enjeu d'organisation sociale comme le constatent au Etats-Unis, d'un côté Cynthia Ghorra Gobin [*Etats-Unis: gated communities et private cities*] et de l'autre Georg Glasze [*Des sociétés fragmentées*]. Ce phénomène complexe ne cesse de croître depuis une vingtaine d'années et de s'instituer en modèle dans certains pays d'Amérique Latine, d'Europe, d'Asie et d'Afrique, Marc Dilet :[*Le privé, version nipponne*].

Marc Antoine Pérouse de Montclos [*Afrique : ghettos dorés et quartiers du pouvoir*] fait rimer mondialisation et "marchandisation" pour expliquer les effets de l'économie de marché sur la structure urbaine. Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne se sont prêtés à l'observation pour conclure que c'est l'insécurité qui justifie cette forme d'organisation de la ville. Joseph Comby [*Qui paie la ville ?*] fait une analyse de l'économie urbaine française en décryptant les relations entre contribuables, propriétaires, constructeurs et usagers. Un détour par le modèle américain montre où réside la différence notamment celle qui consiste à se créer ses propres collectivité locale et fiscalité.

Ammara Bekkouche